

De : [Ministre](#)
A : ginette.petitpastaylor@canada.ca
Cc : jane.philpott@canada.ca
Objet : Stérilisation des femmes autochtones - N/Réf. : 18-MS-07307
Date : 10 janvier 2019 09:02:30
Pièces jointes : [image001.png](#)
[18-MS-07307-LET_GPetitpas Taylor.pdf](#)

**Ministère de la Santé
et des Services
sociaux**

Québec 

Madame la Ministre,

Merci de prendre connaissance de la correspondance ci-jointe, relativement au sujet mentionné en objet.

Prendre note qu'aucune copie papier ne suivra.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julie Wilson pour

Danielle McCann

Ministre

Ministère de la Santé et des Services sociaux

1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage

Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : (418) 266-7171

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 7 janvier 2019

Madame Ginette Petitpas Taylor
Ministre de la Santé
Santé Canada
Édifice Brooke-Claxton
70, promenade Colombine, pré-Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Madame la Ministre,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 11 décembre dernier qui portait sur les renseignements troublants qui se retrouvent dans certains rapports récents (dont celui du Comité des Nations Unies contre la torture), selon lesquels des femmes autochtones auraient été stérilisées sans leur consentement libre et éclairé dans certaines provinces et certains territoires au Canada.

Bien qu'il n'y ait pas de cas recensé au Québec jusqu'à maintenant, il s'agit d'une problématique qui nous préoccupe au plus haut point et que nous abordons de manière plus large par la sécurisation culturelle. Comme vous le savez, le Québec est responsable de la planification, de l'organisation, de la gestion du système de santé québécois et de la formation de ses professionnels de la santé. C'est pour cette raison qu'il développe des initiatives en matière de compétences culturelles pour ses professionnels de la santé.

Par exemple, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mandaté l'équipe des projets nationaux en transfert des connaissances de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie afin de développer des lignes directrices pour les soins de santé et les services sociaux qui s'adressent aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux au regard de la sécurisation culturelle en contexte québécois. Un comité avisé, composé entre autres de représentants autochtones québécois, a été mis en place pour travailler sur ce projet. Ce comité travaillera avec le MSSS à l'élaboration de ces lignes directrices.

... 2

Par ailleurs, je vous rappelle qu'il existe déjà des tables tripartites (fédérales-provinciales-autochtones) auxquelles nos deux gouvernements participent et qui traitent de tous les enjeux reliés à la santé des autochtones sur le territoire québécois. Je ne crois donc pas que la création d'un groupe de travail composé de représentants des gouvernements fédéral-provincial-territorial et des organisations autochtones nationales soit le meilleur véhicule pour traiter la problématique de la sécurité culturelle. D'une part, chaque province et territoire évolue dans un contexte qui lui est propre. Il n'existe donc pas de solution unique. D'autre part, je tiens à vous rappeler que nous travaillons en partenariat avec les organisations autochtones propres au Québec (telles que la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, le Regroupement des centres d'amitié autochtones, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik) et donc que les organisations autochtones nationales ne sont pas nos interlocuteurs « naturels ». Par conséquent, je vous informe que nous ne participerons pas au nouveau groupe de travail que vous voulez mettre en place.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. Mme Jane Philpott, Services aux Autochtones

N/Réf. : 18-MS-07307

De : [Ministre](#)
A : ["jane.philpott@canada.ca"](mailto:jane.philpott@canada.ca)
Cc : ["ginette.petitpastaylor@canada.ca"](mailto:ginette.petitpastaylor@canada.ca)
Objet : Stérilisation des femmes autochtones - N/Réf. : 18-MS-07307
Date : 10 janvier 2019 09:02:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[18-MS-07307-LET_JPhilpott.pdf](#)



Madame la Ministre,

Merci de prendre connaissance de la correspondance ci-jointe, relativement au sujet mentionné en objet.

Prendre note qu'aucune copie papier ne suivra.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julie Wilson pour

Danielle McCann

Ministre

Ministère de la Santé et des Services sociaux

1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage

Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : (418) 266-7171

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 7 janvier 2019

Madame Jane Philpott
Ministre des Services aux Autochtones
10, rue Wellington, 28^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H4

Madame la Ministre,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 11 décembre dernier qui portait sur les renseignements troublants qui se retrouvent dans certains rapports récents (dont celui du Comité des Nations Unies contre la torture), selon lesquels des femmes autochtones auraient été stérilisées sans leur consentement libre et éclairé dans certaines provinces et certains territoires au Canada.

Bien qu'il n'y ait pas de cas recensé au Québec jusqu'à maintenant, il s'agit d'une problématique qui nous préoccupe au plus haut point et que nous abordons de manière plus large par la sécurisation culturelle. Comme vous le savez, le Québec est responsable de la planification, de l'organisation, de la gestion du système de santé québécois et de la formation de ses professionnels de la santé. C'est pour cette raison qu'il développe des initiatives en matière de compétences culturelles pour ses professionnels de la santé.

Par exemple, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mandaté l'équipe des projets nationaux en transfert des connaissances de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie afin de développer des lignes directrices pour les soins de santé et les services sociaux qui s'adressent aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux au regard de la sécurisation culturelle en contexte québécois. Un comité aviseur, composé entre autres de représentants autochtones québécois, a été mis en place pour travailler sur ce projet. Ce comité travaillera avec le MSSS à l'élaboration de ces lignes directrices.

... 2

Par ailleurs, je vous rappelle qu'il existe déjà des tables tripartites (fédérales-provinciales-autochtones) auxquelles nos deux gouvernements participent et qui traitent de tous les enjeux reliés à la santé des autochtones sur le territoire québécois. Je ne crois donc pas que la création d'un groupe de travail composé de représentants des gouvernements fédéral-provincial-territorial et des organisations autochtones nationales soit le meilleur véhicule pour traiter la problématique de la sécurité culturelle. D'une part, chaque province et territoire évolue dans un contexte qui lui est propre. Il n'existe donc pas de solution unique. D'autre part, je tiens à vous rappeler que nous travaillons en partenariat avec les organisations autochtones propres au Québec (telles que la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, le Regroupement des centres d'amitié autochtones, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik) et donc que les organisations autochtones nationales ne sont pas nos interlocuteurs « naturels ». Par conséquent, je vous informe que nous ne participerons pas au nouveau groupe de travail que vous voulez mettre en place.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. Mme Ginette Petitpas Taylor, Santé Canada

N/Réf. : 18-MS-07307